



Liban / Michel Samaha condamné à 13 ans de travaux forcés: Félicitations l'Arabie saoudite!

Par [Nasser Kandil](#)

Mondialisation.ca, 09 avril 2016

topnews-tv.com

Région : [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [Droits humains et État policier](#), [Loi et Justice](#)

En bref :

Après la condamnation de l'ancien ministre Michel Samaha, il n'est plus possible de discuter de l'« Affaire Samaha » comme d'une affaire de justice [1], le pouvoir judiciaire s'étant révélé faible, inconsistant et dénué de toute autorité.

Lorsqu'une campagne ininterrompue, depuis des mois, en arrive à menacer le tribunal militaire et ses juges de dissolution et qu'un communiqué officiel de l'Arabie saoudite leur impute la responsabilité de l'annulation des « dons saoudiens » destinés à équiper l'armée libanaise [2], devrions-nous avoir besoin de preuves supplémentaires pour conclure à la politisation de cette affaire ?

La vie des juges et la sécurité de leurs familles étant désormais tributaires de l'opinion de la rue et des politiciens, à commencer par le ministre de la Justice, reste à savoir si l'Arabie saoudite, qui a déclaré avoir suspendu ses « dons » parce que le tribunal militaire avait prononcé un jugement trop clément à l'égard de Michel Samaha, va les lâcher suite à ce nouveau jugement [3].

Si tel est le cas, il n'est pas impossible que M. Samaha lui-même soit satisfait du marché. Et peut-être, qu'en cette époque de marchandage à tout va, nous en arriverons à dire qu'il s'agit d'un « bon marché », en dépit du constat humiliant d'une justice mise à prix sur le marché saoudien et d'un système judiciaire soumis à l'étranger et désormais limité au degré de satisfaction ou de colère des Saoudiens.

Nous en saurons plus lorsque nous connaîtrons le sort réservé au « prince du Captagon » arrêté pour trafic de drogue [4], avec éventuellement un contrat d'armement pour des milliards supplémentaires comme prix de son acquittement ou de son extradition vers l'Arabie Saoudite.

Nasser Kandil

08/04/2016

Source : <http://www.topnews-tv.com/archives/8927>

Article traduit de l'arabe par Mouna Alno-Nakhal pour Mondialisation.ca

Notes :

[1] Liban : Justice pour Michel Samaha, par Ghaleb Kandil

<http://www.mondialisation.ca/liban-justice-pour-michel-samaha/5432199>

[2] L'Arabie Saoudite torpille le méga-contrat d'armement Donas

<http://www.challenges.fr/challenges-soir/20160222.CHA5384/l-arabie-saoudite-torpille-le-mega-contrat-d-armement-donas.html>

[3] Michel Samaha condamné à 13 ans de travaux forcés

<http://www.lorientlejour.com/article/979849/michel-samaha-condamne-a-13-ans-de-travaux-forces.html>

[4] Un émir saoudien arrêté à Beyrouth dans une affaire de trafic de drogue

<http://www.lorientlejour.com/article/951503/un-emir-saoudien-arrete-dans-une-affaire-de-traffic-de-droque.html>

*Monsieur **Nasser Kandil** est libanais, ancien député, Directeur de TopNews-nasser-kandil, et Rédacteur en chef du quotidien libanais Al-Binaa*

La source originale de cet article est topnews-tv.com

Copyright © [Nasser Kandil](http://topnews-tv.com), topnews-tv.com, 2016

Articles Par : **[Nasser Kandil](#)**

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si

vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca